

Lettre du 22 mars 2023

## Un « pacte » enseignant de plus en plus impactant pour les personnels de direction !

A l'invitation de la DGESCO, **Indépendance et Direction** a participé aux échanges sur les nouvelles dispositions concernant la réforme du collège.

Lors de la réunion du 8 février, la présentation du ministère concernait essentiellement la suppression de l'heure de technologie en 6ème au bénéfice d'une consolidation en français et mathématiques ainsi que l'obligation des devoirs faits pour tous les élèves de 6èmes.

**Indépendance et Direction** reste extrêmement circonspect sur ces annonces qui vont inévitablement rendre encore plus complexe l'organisation des enseignements dans les établissements : d'autant que, le ministère préconisant une gestion en inter-classes autour de compétences-clés selon des projets de remédiation ou d'approfondissement, permettant l'intervention de professeurs des écoles du 1<sup>er</sup> degré, voire en co-enseignement avec les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, cette organisation va nécessiter des temps de concertation, et probablement des temps banalisés, en début d'année, pour affecter les élèves dans un groupe et, chaque trimestre, afin de réévaluer les affectations; elle va également imposer dans les emplois du temps des élèves et des enseignants des « barrettes » qui ne manqueront pas de rencontrer des incompatibilités d'horaires et d'occupation des locaux.

Encore une fois, c'est le travail des adjoints qui est impacté ! Encore une fois, ce sont les personnels de direction qui seront en première ligne, responsables de ces adaptations sans garantie de pouvoir mobiliser suffisamment d'enseignants pour les mener à bien !

Pour ce qui est de l'obligation des devoirs faits en 6ème, là encore se pose la question évidente de la faisabilité : aurons-nous suffisamment de personnels pour mettre en place ce dispositif ? Proposer à différents personnels de le prendre en charge soulève la question de leur formation (*pour les AED, par exemple*) sans forcément garantir que les établissements bénéficieront du nombre d'enseignants nécessaires pour faire face au nombre d'élèves.

La rencontre du 9 mars nous a laissés plus que perplexes face à la présentation d'une « expérimentation » concernant l'orientation au cycle 4 : rien de plus expérimental, en réalité, que le déroulement du « parcours avenir » actuel permettant déjà aux élèves de construire un projet d'orientation grâce à des séances d'information avec leurs professeurs principaux, les professeurs documentalistes et à découvrir des établissements, des formations, des entreprises en participant à des forums des métiers.

Non seulement la question de la territorialisation liant l'orientation au contexte socio-économique des établissements reste problématique pour lutter contre les déterminismes sociaux et les représentations genrées; non seulement, l'intervention d'entreprises qui ne sont pas censées pré-recruter leurs employés dans les établissements scolaires doit être plus que jamais un point de vigilance ; mais, les personnels de direction vont devoir encore une fois mettre en place des projets sans les personnels ni les moyens essentiels à leurs réalisations : comment s'appuyer sur des PsyEn, qui manquent déjà cruellement pour rencontrer les élèves et leurs parents, intervenir dans les classes et participer au suivi des élèves porteurs de handicap dont le nombre ne cesse de croître ? Qui financera les déplacements des élèves scolarisés dans les zones éloignées des établissements et des entreprises situés dans les villes ?

**Indépendance et Direction** s'alarme de l'annonce d'une nouvelle réforme pour laquelle les moyens nécessaires ne sont pas au rendez-vous et de décisions ministérielles qui imposent implacablement une logique gestionnaire, très éloignée de la réalité des établissements scolaires et des personnels qui y évoluent !

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

**[ADHÉRER à ID-FO](#)**